

# Réunion du 12 décembre 2023

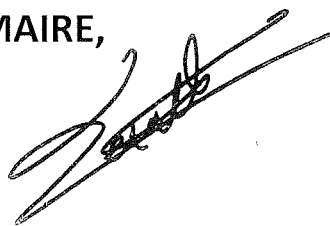
## CONSEIL MUNICIPAL

(art. 22 du Code d'Administration Communale)

Le Conseil Municipal de la Commune de ST BOMER LES FORGES se réunira, en séance ordinaire, le mardi 12 décembre 2023 à 20 h 30 à la Mairie.

Fait à ST BOMER LES FORGES, le 5 décembre 2023.

LE MAIRE,



### ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance,
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 novembre 2023,
3. Extension de la salle des fêtes-Choix des entreprises,
4. Eclairage Public-Renouvellement de 4 horloges,
5. Participation en prévoyance dans le cadre d'une procédure de labellisation,
6. Achat d'un nouveau drapeau,
7. Demandes de subventions-Collège du Sacré-Cœur de Domfront,
8. Actualisation des délégations du Conseil Municipal à Monsieur le Maire,
9. Dégrèvement des Jeunes Agriculteurs-Année 2023,
10. Remplacement de la porte de sortie de l'épicerie-boulangerie,
11. Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif,
12. Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif,
13. Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets,
14. Transfert de la police de la publicité extérieure au Président de la Communauté de communes Domfront-Tinchebray Interco,
15. Questions diverses.